



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2018

Présents : Mesdames Marie Donat, Lauriane Ranchon, Françoise Gross, Camille Rousseau, Ameline Diénot et Messieurs Robert Cartier, David Monon, Louis Wallaert, Christian Ville, Gérard Cote.

Excusé : Jean-Christophe Héry

Secrétaire de séance : Lauriane Ranchon

1. Infos CMJ

Obtention d'une aide financière de la MSA de 1500 € pour le projet « Intergénération Action ».

Nouvelle élection en décembre 2018 : 10 se présentent. Actuellement, 8 élus.
Élection tous les 2 ans. Une trentaine de votants (entre 8 et 17 ans).
La campagne débutera le 08/12.

2. Approbation du CR du 09/11

Vote Pour : 07 Abstention : 0 Contre : 0

(Arrivée de CR, CV)

3. Poste agent technique et conventions de prestations de service

Pour information : Retour Monsieur Pollin à mi-temps thérapeutique (12h par semaine). Départ à la retraite prévue fin mai 2019. Maintien de Monsieur Millon en prestataire à hauteur de 18 heures moyenne par semaine.

Contrat Christian Diénot réduit à 160 heures (au lieu de 250 heures) pour 2019.

Vote sur proposition de contrat à Christian Diénot de 160 heures :

Vote Pour : 09 Abstention : 0 Contre : 0

Informations :

Transport scolaire : Serge : le matin du lundi, mardi, vendredi

Marion : tous les soirs sauf le vendredi. Une semaine sur deux, Nicolas assurera le transport le soir.

Vendredi soir : recherche des bénévoles.

4. Déneigement

Signature d'une convention de 3 ans avec commune de Saint Michel Les Portes. Heures estimées de manière large, elles seront réajustées à la 3ème année.

(Pour mémoire, en 2017 : 7 sorties)

Coût pour la commune 1^{ère} année : 5124.40 € tout compris. 15 sorties/60 heures estimées

La commune va récupérer son matériel auprès de l'ancien prestataire Repellin (Chaines et plaque Setra).
Vente étrave à décider suivant campagne 2018-2019.

Vote pour approuver la convention avec Saint Michel Les Portes :

Vote Pour : 09 Abstention : 0 Contre : 0

5. Finances – autorisation d'engager des dépenses avant le vote du budget 2019

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités.

BUDGET GENERAL – M14

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 51 204.5€

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – M49

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 6782.5 €.

Vote Pour : 09 Abstention : 0 Contre : 0

6. Demande de subvention – logement communal Chabannerie

Travaux : Changement huisseries de 2 logements 28 000 € TTC
La subvention TEPOS serait de 10 000 €.

Approbation pour la demande de subvention complémentaire auprès de la Région AURA :

Vote Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

7. Demande de subvention MIX TEP

Accordée pour 2018 (50 €). Pour l'année 2019, des critères seront établis pour attribuer les subventions aux associations.

Vote Pour : 08 Abstention : 0 Contre : 0 (LR ne participe pas au vote)

8. DM budget

Le Maire informe le conseil municipal que les crédits ouverts à certains articles du BP 2018 sont insuffisants ; il est donc nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

BUDGET COMMUNAL/GENERAL – M14

N° article	Libellé	Dépenses
	Fonctionnement	<u>crédits à ouvrir</u>
60621	Combustible	+ 2 500 €
615231	Voies	+ 30 000 €
611	Contrat de prestation de service	+7 500 €
		<u>crédits à réduire</u>
65888	Charges diverses de gestion courante	-40 000,00€

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – M49

N° article	Libellé	Dépenses
	Fonctionnement	<u>crédits à ouvrir</u>
706129	Redevance Agence de l'Eau	+ 160€
701249	Modernisation agence de l'eau	+550€
		<u>crédits à réduire</u>
022	Dépense imprévue	-710,00€

BUDGET CCAS – M14

N° article	Libellé	Dépenses
	Fonctionnement	<u>crédits à ouvrir</u>
658	Autres charges de gestion courante	+ 2 280€
		<u>crédits à réduire</u>
011	Charges à caractère général	-695,00

N° article	Libellé	Recettes
	Fonctionnement	<u>crédits à ouvrir</u>
77	Autres subventions	+ 1420,00€
74	Subventions	+ 2 821,38€

- Il convient de transférer les dépenses de personnel imputé au budget communal sur le budget de l'eau.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de valider les dépenses de transfert de frais de personnel du budget communal au budget de l'eau pour un montant de 4 439.87€ (temps passés par tous les agents communaux sur l'entretien, du réseau d'eau).

Répartition du temps passé sur le poste technique (assuré entre octobre 2017 et septembre 2018 par Serge Pollin, Nicolas Millon, Béranger Thiercelin) et administratif (Marion BURGARD):

Pour information :

17 % transport scolaire

49 % travaux extérieurs

17 % travaux intérieurs

8 % eau

- Les ateliers informatiques organisés par le CCAS n'étaient pas prévus lors du BP 2018. Il convient donc d'ajuster le budget afin de payer les factures des différents intervenants.

Le Conseil Municipal, après délibération, vote la subvention de 7 821.38€ au CCAS

Approbation des mouvements financiers

Vote Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

- **Création du Comité de site ENS** le 16/11/18 : habitants, institutionnels, SNCF, associations, agriculteurs.

Arrivée d'Ameline Diénot

- **Vitraux.**

Financement assuré grâce aux subventions et différents donateurs. Devis signé pour les travaux.
Reste à définir date de l'inauguration pour la toiture chapelle et vitraux.
Une réflexion sur la mise en place de plaques d'informations sera menée par l'équipe municipale.

Date d'inauguration choisie: 15 juin 2019 à 11h.

- **Projet 4A**

2 réunions organisées. Des groupes de travail se sont constitués.
Prochaine réunion 9/01/19.

- **Habitat multigénérationnel**

Recherches infos en cours.

- **VIDRA**

26, 27, 28 juillet 2019 accueil de la délégation. Prévoir logements disponibles, un évènement « Bal Folk ? »
MIX STEP : une démo ?
Randonnées, balades poétiques
Hébergement au camping ?

- **Vœux du maire 05/01/19** à 16h Spectacle par « Robinet Compagnie l'Accord des On »
- **Repas des anciens 09/02/19**: recherche de restaurants

Prochain conseil :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 20h05 est levée à 23h